

# PWDR 2014-2020 MESURE 19 LEADER



GAL Pays des Tiges et Chavées

*Coordination*

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

Date : 11/12/2023

**Code projet** : 190201a

**Arrêté Ministériel (date de signature)**: 04/12/2015 - 06/12/2019 – 16/12/2020 – 22/12/2021  
– à venir

Période concernée : du 29/10/2015 au 31/12/2018 => 30/06/21 => 31/12/21 => 31/12/23

**Budget global (100%)** : 188.994,31€ => 377.988,63€ => 402.560,63€ => 483.952,87€ =>  
511.083,63€

(Budget phase 1/ phase 2/compléments/transition)

**Bénéficiaire du projet** : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Contact / chargé de mission : Xavier Sohet, coordinateur

Rue de la Pichelotte, 9D à 5340 Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

**Autorité responsable** : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Nicolas De Fotso

**Autorité responsable du suivi technique** : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Nicolas De Fotso

**Intitulé du SDL** : Ruralité péri-urbaine : Des Hommes, des défis, des réponses inédites

**Communes de** : Assesse, Gesves et Ohey

## 1. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet « Coordination du GAL » est de garantir la mise en œuvre de la stratégie de Développement Local (SDL) du GAL en finançant un Coordinateur et son adjoint administratif dont la fonction est :

- **D'animer et de coordonner** l'ensemble des actions du GAL, en pilotant et en suivant les projets décrits dans la SDL, tout en assurant le développement de synergies et de partenariats qu'ils impliquent ;
- **D'assurer** la cohérence d'ensemble de ces projets, d'un point de vue de stricte coordination (synchronisation et transversalité entre les actions des diverses fiches-projets, circulation et partage de l'information, unité dans la communication vers l'extérieur, gestion des locaux et matériels), mais aussi du point de vue du respect des objectifs généraux comme transversaux et des résultats attendus, tels que développés dans la SDL.
- **D'assumer** la responsabilité de la gestion financière, de la gestion du personnel, de la gestion des relations avec les administrations et les partenaires, publics et privés. Le coordinateur assure la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration et des organes décisionnels de l'asbl.

Le projet consiste à assurer le suivi administratif et financier du projet LEADER au niveau de l'ASBL GAL Pays des tiges et chavées. Ce projet garantit la mise en œuvre de la stratégie de développement, le respect des objectifs spécifiques, la réalité de la transversalité entre les différentes fiches projets, la conduite en partenariat des actions prévues et à venir.

Le coordinateur remplit plusieurs fonctions :

- La fonction du coordinateur est comme son nom l'indique d'animer et de coordonner l'ensemble du GAL, aussi bien au niveau de la mise en œuvre des actions que du partenariat. Son objectif est de rendre possible et faciliter l'accomplissement du Plan de Développement Stratégique (PDS), par la mise en œuvre des projets y décrits et du réseau de synergies et partenariats qu'ils impliquent.
- Le coordinateur assure la cohérence d'ensemble de ces projets, d'un point de vue de la coordination (synchronisation et transversalité entre les actions des diverses fiches projets, circulation et partage de l'information, unité dans la communication vers l'extérieur, gestion des locaux et matériels), mais aussi du point de vue du respect des objectifs généraux comme transversaux et des résultats attendus, tels que développés dans le PDS.
- Le coordinateur veille au respect des procédures administratives propres à l'initiative Leader (délai, éligibilité des dépenses, déclarations de créances, rapports d'activité, ...) mais aussi respect des lois et décrets (marchés publics, PCDR, ...).
- Le coordinateur occupe également une fonction de direction. Il est en première ligne pour assumer la responsabilité de la gestion financière de l'ASBL (comptes, bilans et gestion des liquidités...), de la gestion du personnel, de la gestion des relations avec les administrations et les partenaires, publics et privés. Il est responsable de ses décisions devant le Conseil d'Administration de l'ASBL.

## 2. ACTIONS CONCRÈTES RÉALISÉES

### 2.1. DESCRIPTION DES ACTIONS

2.1.1. Direction/coordination du GAL : administration, gestion comptable et financière, gestion du personnel (insérer le tableau final du personnel engagé par le GAL et ses partenaires), communication

#### ***a) Formation et mise en réseau / Contacts avec les partenaires et personnes ressources***

Plusieurs contacts stratégiques ont été entrepris tout au long de la programmation, tant avec les partenaires des différents projets que des personnes ressources, dans l'objectif de renforcer les synergies. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres : BEP, OheyPro, Tiers Lieux Chez Bibi, la Spirale, UNamur, Province de Namur, Kick Belgium, Agri-Innovation, Cocoricoop, contrats rivières, Galo Condroz, marché couvert de Ciney, la Pommeraie, les CPAS et PCS, etc.

Le coordinateur est un des représentants des GAL wallons au sein de la Commission permanente du RWDR. A ce titre, il a participé à plusieurs réunions ou événements organisés par la CAR (Carrefour des Ruralités, auto-évaluation, midi de l'environnement, etc.). De manière plus ponctuelle, le coordinateur a participé à l'animation de l'évènement organisé par la CAR à l'occasion des 30 ans du programme LEADER ou encore au processus d'évaluation du programme LEADER par le bureau ADE.

Le coordinateur a également participé activement aux inter-GAL ainsi qu'aux réunions du G20 (réunion des coordinateurs.trices des GAL wallons. A l'ordre du jour de ces réunions : échange de bonnes pratiques, mutualisation, concertation par rapport à la prochaine programmation, mais également échanges avec l'administration, le Cabinet, la CAR et la FRW... Le coordinateur a activement participé à l'élaboration de la brochure de présentation des GAL wallons éditée par le G20. Il faisait également partie de la délégation des représentants des GAL pour rencontrer l'ensemble des Cabinets Ministériel pour leur présenter le rôle des GAL et les projets menés.

Le coordinateur a participé à quelques réunions de concertation avec la Province de Namur, partenaire historique du GAL (campus de la transition à Haugimont, événements provinciaux,...).

Sur le plan international, le coordinateur a accueilli régulièrement des délégations de GAL étrangers (Pologne, Val de Loire, Finlande, Algérie,...). Le GAL a été nommé dans le cadre d'un événement du Réseau Européen - Awards (projet forêts) et a été interviewé par le Conseil Européen dans le cadre des 50 ans de la PAC.

Estimant que le GAL avait un rôle de transmission à la jeune génération, le coordinateur a également accueilli plusieurs fois des délégations d'étudiants : Master en Smart Rurality de l'UNamur (chaque année), Erasmus, Haute-Ecole Charlemagne, Eco-conseillers, etc.

Chaque année, le coordinateur du GAL a édité un rapport d'activités annuel et présenté ce rapport dans les 3 Conseils communaux. Cela prend du temps, mais c'est essentiel pour conserver une relation de collaboration étroite avec les communes.

En termes de formations, le coordinateur a participé à quelques formations au cours de cette

programmation : Marchés Publics, financements alternatifs RWDR, Leadership partagé, RGPD, Inskape, paysaguides et guides agricoles, ProSylva, ...

Afin de renforcer les moyens sur certaines thématiques (énergie, alimentation, agriculture, eau,...) et poursuivre/consolider/pérenniser les actions initiées par le GAL dans le cadre du programme LEADER, le coordinateur a supervisé l'introduction de demandes de subvention dans le cadre d'appels à projets divers : relocalisation de l'alimentation, résilience, groupement d'agriculteurs en agroécologie, POLLEC, WalloReno, JPEW, ... Pour les projets retenus, le coordinateur a coordonné l'équipe et participé aux comités de projets.

L'équipe a organisé les 15 ans du GAL en 2019. Un livre photos illustrant le territoire a été réalisé pour l'occasion, ainsi qu'une capsule vidéo rétrospective de 30 minutes en collaboration avec le service audiovisuel de la Province de Namur. L'équipe a également organisé l'évènement de clôture du GAL (et de la programmation 2014-2023) en 2023.

Enfin, le coordinateur a nourri la réflexion relative à la création du Parc naturel Cœur de Condroz et participé activement à son éclosion. Il a également préparé le dossier de candidature GAL Cœur de Condroz approuvé par le GW début décembre 2023.

#### ***b) Gestion administrative et financière***

Le coordinateur a assuré l'animation des organes de décision du GAL tout au long de la programmation. Il a ainsi préparé, animé et assuré de suivi de plusieurs réunions de bureau, CA et AG.

De nouveaux statuts et un ROI ont été édités début 2016.

Le coordinateur a également assuré la préparation et le suivi des comités de projets organisés semestriellement.

Le coordinateur et sa collègue en charge du suivi administratif et financier ont pris en charge une partie des tâches administratives et comptables relatives à la gestion de l'ASBL : encodage de la comptabilité, compilation des déclarations de créance trimestrielles, édition des bilans annuels en collaboration avec le comptable, justification des subsides hors LEADER également, gestion de la trésorerie en collaboration avec l'organisme bancaire (ligne de crédit de 250.000€) et le trésorier, réponse aux sollicitations des administrations pour les contrôles sur place, etc.

Le coordinateur a également géré les subsides APE perçus par le GAL.

Le suivi des budgets de projets a également nécessité beaucoup de temps, d'autant plus vu les nombreux bugs dans les fichiers DC (synthèses budgétaires). En collaboration avec les chargé.e.s de mission, le coordinateur a introduit les demandes de modification et d'extensions budgétaires en cours de programmation.

La gestion du parc informatique faisait également des missions du coordinateur, bien épaulé par 2 chargés de mission.

Pointons également le travail d'autoévaluation réalisé en 2018 et qui a nécessité plusieurs jours de travail.

### ***c) Gestion du personnel***

Le coordinateur a organisé l'ensemble des procédures de recrutement qui ont permis l'engagement des différents chargés de mission (appel à candidatures, jury de sélection, etc.). Le coordinateur a assuré le suivi administratif lié à la gestion du personnel : encodage des prestations pour le paiement des salaires, suivi des congés, gestion des préavis, etc.

Plusieurs réunions individuelles ont été organisées avec l'ensemble des chargés de missions tout au long de la programmation pour faire le point sur leurs projets respectifs. Plusieurs rencontres ont également été organisées avec Cindy Hodeige, CM de la MT Condroz Famenne, notre partenaire sur le projet touristique. Des entretiens d'évaluation plus formels ont également été organisés annuellement.

Un infographiste a été engagé début février 2019 avec 2 autres GAL via un groupement d'employeurs. Une liste des chantiers était établie avec l'équipe avant sa venue, toutes les 3 semaines, et des priorités définies.

Le coordinateur gère également les chargés de missions hors LEADER : l'équipe projet « Je Protège l'Eau de Wallonie » (3 personnes hébergées au GAL), la chargée de mission logement financée par une subvention facultative obtenue auprès du Ministre du Logement, la chargée de mission Alimentation, la chargée de mission POLLEC, etc. De nombreux stagiaires ont également été engagés tout au long de la programmation, certains pour des durées parfois assez longues (6 mois) : Arnaud Paquet, Bastien Liégeois, Isabelle/Boris Vrancken, Elise Degrange,...

#### **Liste du personnel engagé :**

Nom, prénom	Projet	ETP	T0	Tf
Sohet, Xavier	Coordination, ViciGAL	0.75/0.25	01/11/2015	15/02/2024
Desjonquères, Arthur	Agriculture	0.5	01/02/2016	30/09/2016
Grandjean, Valérie	Forêts	0.5	01/03/2016	12/09/2020
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	01/02/2016	31/12/2023
Paquet, Arnaud (stagiaire)	ViciGAL	1	08/02/2016	04/03/2016
Paquet, Arnaud	Energie verte	0.5	01/06/2016	31/07/2016
Paquet, Arnaud	ViciGAL	0.5	12/09/2016	21/10/2016
Fontaine, Corentin	Paysages	0.5	01/02/2016	31/12/2023
Carlier, Christophe-Olivier	Logement	0.5	03/10/2016	08/12/2017
Fontaine, Cendrine	Gestion admin/fin	0.5	26/10/2016	30/04/2020
Giot, Aurélien	Agriculture	0.25	01/02/2017	31/02/2020
Grandjean, Valérie	Agriculture	0.25	01/02/2017	12/09/2020
Schins, Fabienne	Action sociale	0.5	18/04/2017	15/05/2023
Dagrain, Muriel	Logement	0.5	16/01/2018	30/11/2023
Guns, Robin	Agriculture	0.5	18/01/2019	18/07/2019
Baltazar, Sofia	Agriculture	0.5	15/06/2020	15/12/2023
Baudoin, Géraldine	Admin/fin	0.5	15/06/2020	15/02/2024
Albanese, Maxime	JPEW	0.5	23/11/2020	15/05/2025

Léonet, Adeline	Alimentation durable	0.5	26/04/2021	15/01/2023
Fossoul, Frédérique	JPEW	0.5	26/04/2021	15/05/2023
Radoux, Lucas	Economie / Wallonia Up	0.2	01/10/2021	08/12/2023
André, Pierre	Biodiversité	0.5	01/10/2021	08/12/2023
Vandeveld, Sylviane	Economie	0.5	01/10/2023	31/12/2023

#### **d) Gestion d'équipe**

Qui dit personnel, dit équipe. Et qui dit équipe, dit gestion d'équipe. Plusieurs réunions d'équipe ont été organisées durant la programmation, environ une tous les deux mois, afin de se tenir au courant de l'actualité de projets et gérer les priorités collégialement. Un agenda partagé était tenu à jour. Une équipe informatique et une équipe communication ont été mises sur pied pour gérer ces aspects plus techniques. Une journée d'équipe, plus festive (type teambuilding), a été organisée chaque année, alliant généralement convivialité et visites de terrain.

En plus des aspects administratifs relatifs à la coordination quotidienne du personnel, le coordinateur a poursuivi plusieurs objectifs :

- renforcer la cohésion d'équipe
- accompagner, coacher et motiver les membres de l'équipe
- se positionner vis-à-vis de l'équipe, « donner le cap » si nécessaire
- prévenir et solutionner les conflits
- superviser le travail des membres de l'équipe et s'assurer du respect des règles et procédures
- suivre et donner des conseils méthodologiques à l'équipe en veillant toutefois à laisser de l'autonomie et des prises d'initiatives aux chargé.e.s de mission
- représenter l'équipe vis-à-vis des organes décisionnels du GAL et de l'extérieur.
- s'assurer de la cohérence entre les fiches projets, et optimiser les synergies et les « économies d'échelle » à réaliser

#### **e) Gestion/Suivi des projets**

Parallèlement à ces réunions d'équipe, le coordinateur a rencontré très régulièrement chacun des chargé.e.s de mission pour faire le point sur leurs projets respectifs, les soutenir, les conseiller et valider leurs propositions le cas échéant. Le coordinateur s'est également assuré que chaque projet rencontrera les objectifs fixés et respectera le timing et le budget imparti, tout en assurant l'autonomie de travail des chargés de missions et en favorisant les prises d'initiatives. Un grand nombre de réunions de projet ont ainsi été organisées au cours de la programmation pour faire le point sur les projets avec les chargés de missions. Le coordinateur a également été présent à de nombreuses réunions avec les partenaires ou sous-traitants des projets. Enfin, le coordinateur a également participé à un certain nombre d'actions, en lien avec les différents projets du GAL. Une liste de ces rencontres figure dans chacun des rapports semestriels. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres : réunions avec les CPAS pour la mise en œuvre des projets sociaux (plateforme jesuissolidaire), réunions avec la Compagnie du Milieu du Monde pour l'organisation du P'tit Bazar, suivi de

l'éclosion de Cocoricoop, rencontres avec les fermes agroécologiques de la Préale et Froidefontaine, apéros bois, conférences paysages, condroz-connect, AG de l'ASBL Clé Bois, inaugurations diverses (Espaces Bois, CAP Condroz, sentier didactique énergie,...), Gal'rie Bois, table ronde financement logement, CA de la Maison du Tourisme, chantiers de plantation, réunions partenaires Wallonia Up, etc.

Particularité de cette programmation, des réunions de GoAL (groupe d'orientation actif et local = comité de suivi) ont été organisées tous les 6 mois pour faire le point sur les projets. Ces GoAL permettaient de prendre le pouls d'acteurs locaux proches des projets et valider les orientations prévues.

Plusieurs projets hors-LEADER ont été développés et ont nécessité un suivi également : POLLEC, WalloReno, Alimentation durable, JPEW, GAA, etc. Le GAL a également répondu à quelques appels à projets sans succès : Renobatex et SFRE par exemple

Depuis le début de la programmation, le coordinateur est également affecté à ¼ temps sur le projet ViciGAL, étant responsable du projet. Il est également affecté à temps très partiel sur le projet Je Protège l'Eau de Wallonie (financé par la SPGE) et assure la coordination de l'équipe projet.

### **f) Communication**

Le coordinateur, avec toute l'équipe, est chargé de la mise à jour du site internet du GAL et l'alimentation de la page FaceBook. A ce titre, il a développé un nouveau site web dès l'entame de la programmation et alimenté ce dernier de nombreux articles.

En ce qui concerne le site web, quelque 16.000 visiteurs et 47.000 vues de pages ont été comptabilisées entre le 1er septembre 2021 et le 4 décembre 2023 (difficile de remonter jusque 2016, mais ça donne une idée).

En ce qui concerne FaceBook, de nombreuses publications ont été éditées sur la page du GAL. Le nombre de followers sur la page FB au 31 décembre 2023 est de 1968

Ce travail est relativement conséquent, vu la quantité d'informations à diffuser, en amont et en aval des activités. Des newsletters trimestrielles ont été envoyées au cours de la programmation à plus de 1.900 personnes.

Des articles ont régulièrement été publiés dans les bulletins communaux au sujet des projets du GAL, de même que dans le magazine Ruralités. Des articles sont parus également régulièrement dans les journaux, ainsi que des reportages télévisés. Une revue de presse a été compilée au jour le jour.

Des outils de communication ont été édités au début de la programmation (folder de présentation de l'ASBL et des projets, flyers, roll up, bâches, etc.) et ont été diffusés lors de nombreuses activités.

Comme indiqué ci-avant, l'engagement de l'infographiste (à concurrence d'un jour par semaine) a permis à un grand nombre d'illustrations de voir le jour durant ce semestre, de manière extrêmement efficace et très probablement à moindre coût !

2.1.2. Animation du GAL et mise en œuvre des projets (insérer un tableau avec la liste des projets, leurs budgets et le taux de dépenses à la fin du projet)

12 projets LEADER ont été portés par le GAL, dont un projet avec un volet investissement (forêts) et 3

projets de coopération (tourisme, biodiversité et Wallonia Up'). L'ensemble des budgets ont été consommés au 31/12/2023.

	Début	Fin	Budget GAL initial à 100%	Budget GAL consolidé à 100%	Taux conso 31-12-23
Coordination	2015	2023	377.139	511.084	100%
Agriculture	2016	2023	199.000	336.625	100%
Forêts	2016	2023	169.900	184.900	100%
Forêts Invest	2016	2023	30.000	30.000	100%
Logement	2017	2023	180.600	180.600	100%
Energie Verte	2016	2023	261.900	452.675	100%
Action sociale	2017	2023	102.700	253.100	100%
Paysages	2016	2023	201.550	366.088	100%
ViciGAL (86%)	2016	2023	89.548	148.568	100%
Biodiversité	2021	2023	62.750	62.750	100%
Economie	2021	2023	108.400	108.400	100%
Wallonia Up	2021	2023	43.750	43.750	100%
Tourisme	2017	2023	174.669	238.590	100%

Seul le budget coordination a manqué (déficit de plus de 40.000€).

Outre les projets LEADER, plusieurs autres projets ont été portés par le GAL pour un budget d'environ 1.150.000€ : Alimentation durable, POLLEC RH et Investissement, WalloReno, JPEW, ViciGAL (14%), C'est ma ruralité, Logement (subventions facultatives 2022 et 2023), GAA,...

2.1.3. Description succincte des différents projets LEADER du territoire de cette programmation en mettant surtout en évidence les résultats/difficultés concrets de ces projets.

Les paragraphes suivants décrivent les objectifs et grandes réalisations (liste non exhaustive) des projets LEADER 2014-2023.

**Le projet « Agriculture »** visait d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie alimentaire de leurs fermes grâce à des suivis personnalisés ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. D'autre part, le projet avait pour objectif de sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole. Enfin, le projet visait également le renforcement des dynamiques collectives et locales autour des circuits courts et la promotion de ceux-ci.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Groupe Autonomie – GAA Cœur de Condroz, qui rassemble une vingtaine d'agriculteurs qui mènent des essais pour aller vers plus d'autonomie



- Cocoricoop, une coopérative à finalité sociale qui commercialise des produits d'une agriculture locale, paysanne et respectueuse de l'environnement – 8 points-relais et 1 magasin, 54 producteurs locaux, 170 commandes par semaine + 70 clients au magasin, 3.8 ETP
- Une filière céréales et un moulin installé sur le territoire
- Une pièce de théâtre réalisée sur base de témoignages locaux
- Marché Fermier d'Ohey, un marché hebdomadaire qui rassemble une petite dizaine de producteurs locaux

**Le projet « Forêts »** visait d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation était également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,... Le projet visait enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Un sentier didactique sur les métiers du bois
- Un évènement Gal'Rie bois rassemblant plus de 1.000 personnes
- Un espace de formation en menuiserie Espace-Bois
- Une association Forestière, la première du nom
- Des bancs artistiques et aires de pique-nique en bois local
- Une brochure illustrant des réalisations en bois d'artisans locaux

**Le projet « Logement »** visait à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet visait également à développer des outils d'aide à la décision à l'attention des décideurs politiques pour le développement de nouveaux logements.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- 2 brochures : division de logement et logement des seniors
- 13 études de cas sur la division de logement
- La recherche de solutions de financement avec l'asbl Financité pour la division de bâtiment pour des seniors
- 2 brochures habitations légère pour acteurs locaux et grand public Un sentier didactique sur les métiers du bois

**Le projet « Energie Verte »** visait à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux. Le projet visait également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Une plateforme biomasse
- Un sentier didactique sur l'énergie
- Plus d'une centaine d'habitation visitées (audit) et des dizaines de rénovations entreprises dans le cadre des projets ITM, Walloreno et SFRE

**Le projet « Action sociale »** visait à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Une démarche d'accompagnement au bien-être pour des travailleurs exposés au stress professionnel (travailleurs sociaux, enseignants, personnel soignant et médical, agents de maintien à domicile, ...)
- Un Guide Aînés
- L'opération Seniors&Vous : un Recueil de témoignages, des outils d'animation et un théâtre-action

**Le projet « Paysage »** visait à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents public-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- La conception et l'animation du Centre d'Animation des Paysages (CAP Condroz)
- Des parcours de balades initiés par des paysaguides formés
- Une paysathèque
- Des outils d'aides à la décision pour les communes en matière d'aménagement du territoire

**Le projet « ViciGAL »** visait à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin. La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Un cheminement cyclo-piéton de 42km, traversant 5 communes, reliant 10 villages
- Des balades vélos organisées dans le cadre des Semaines de la Mobilité et un roadbook édité (à la découverte du ViciGAL)

**Le projet « Tourisme »** était un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet visait à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie. Le projet visait également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et

opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- 14 balades-jeux « Mes Aventures d'Enchanteur
- 14 aires de pique-nique artistiques et ludiques sur les 7 communes
- 38 établissements labélisés Famille Bienvenue
- 1 réseau Trail et VTT à Ciney, Hamois, Havelange, Gesves, Ohéy et Assesse

**Le projet « Economie »** visait à soutenir les indépendants et entrepreneurs locaux dans l'après crise sanitaire et à promouvoir l'économie locale auprès des citoyens du territoire. Sensibiliser les plus jeunes aux possibilités entrepreneuriales était aussi au cœur de cette mission.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Des dizaines d'événements de rencontre entre indépendants (Condroz-Connect, RDMR)
- La plate-forme MonCondroz mise à jour (répertoire des acteurs économiques)
- Des formations à l'attention des entrepreneurs

**Le projet « Biodiversité »** consistait à restaurer des sites naturels emblématiques de notre territoire, soutenir des projets de plantation et envisager un système mutualisé d'entretien des haies entre communes. Ce projet a été mené en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- L'Opération Haie-Lève
  - o 49 Chantiers de plantation
  - o 29 écoles différentes (+ 2 mvt de jeunesse)
  - o 2957 élèves
  - o 4.500 m de haies plantées
- Des observatoires et aménagements propices à la biodiversité

**Le projet « Wallonia Up »** poursuivait l'objectif de soutenir le développement économique local par la création et la mise à disposition d'un outil de financement alternatif à destination des porteurs de projets.

*Quelques réalisations parmi beaucoup d'autres :*

- Une étude complète des outils de financement participatifs
- Un projet pilote proposé à l'échelle de plusieurs bassins de vie

## 2.2. INDICATEURS DE SUIVI DU PROJET

Comme constaté dans les tableaux suivants, l'ensemble des objectifs ont été atteints ou dépassés.

Indicateurs réalisation	Réalisé au 31/12/2021	Objectif fin 2021	Réalisé au 30/06/2022	Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 30/06/2023	Réalisé au 31/12/2023	Objectif fin 2023	Commentaires
<b>Objectifs 1 &amp; 2 : Animation et coordination du GAL</b>								
Réunions des instances du GAL								
- CA	21	18	22	25	25	27	26	Le bureau s'est aussi réuni 3x durant le 2e semestre
- AG	7	7	8	8	8	9	9	
Réunions de coordination des ChM	192	91	208	236	269	296	150	
Réunions de coordination avec les partenaires du GAL	188	70	208	228	248	263	100	
Autres réunions de coordination	97	46	107	117	137	147	72	
<b>Objectif 3 : Gestion du GAL</b>								
Transfert Preuve du dépôt des comptes annuels au greffe à l'Administration de Coordination	5	4	5	6	6	7	6	
Déclarations de créances introduites pour la SDL	200	102	220	244	268	292	164	
Rencontres d'évaluation du personnel organisées	8	7	9	9	10	10	10	Série d'entretiens d'évaluation proposés à toute l'équipe
<b>Objectif 4 : Formation</b>								
Participants aux formations organisées par la CAR	7	14	7	7	7	7	20	
Participation à des formations spécifiques	5	4	5	5	5	5	5	
<b>Objectif 5 : Communication</b>								
Actions de communication supervisées	67	40	81	95	133	145	80	2 Newsletter, 10 articles BC
Supports de promotion différents développés (roll-up, bannières et beach flags, capsules vidéos, site internet, newsletter, autres publications...)	7	5	7	7	7	7	5	
<b>Objectif 6 : Capitalisation</b>								
Activités de mise en réseau des GAL	33	8	35	47	57	38	12	G20 à Battice
Outils de capitalisation réalisés (documents, video, dépliant...)	1	1	1	1	1	1	2	Volet "outil/publication" sur le site du GAL
<b>Indicateurs résultat</b>								
<b>Objectifs 1 &amp; 2 : Animation et coordination du GAL</b>								
Taux de réalisation des actions annoncées								
<b>Consommation budgétaire par rapport au budget réellement engagé</b>								
- du GAL								
- du projet coordination								
<b>Nombre de partenaires présents lors des réunions d'instances</b>								
- CA (privés - publics)	359	420	606	653	653	680	840	Résultats cumulés
- AG (privés - publics)	14-11		15-8	9-5		9-5		Hors groupement (et moyenne)
			14-10	7-6		7-6		Résultats du semestre
Élargissement du GAL à de nouveaux membres	13	10	13	13	13	13	10	Nomination de nouveaux membres
<b>Objectif 3 : Gestion du GAL</b>								
DC remboursées totalement	146	82	158	170	182	194	164	
<b>Objectif 5 : Communication</b>								
Publications	125	90	139	153	191	203	100	
Articles de presse	150	40	165	180	182	184	80	
Reportages	17	10	19	21	21	22	20	
Visites du site internet du GAL								

## 2.3. INDICATEURS TRANSVERSAUX LEADER OU TOUS LES INDICATEURS LEADER

	Macro indicateurs (RW)	Réalisé au 31/12/2021	Objectif à fin 2021	Réalisé au 30/06/2022	Réalisé au 31/12/2022	Réalisé au 30/06/2023	Réalisé au 31/12/2023	Objectif à fin 2023	Commentaires
INDTR1	Taux de participation physique des partenaires publics et privés aux CA du GAL - Pourcentage du collège public présent	36%	50%	36%	35%	NA	NA	50%	Pas de CA ni d'AG organisé durant le semestre
INDTR2	Taux de participation physique des partenaires publics et privés aux CA du GAL - Pourcentage du collège privé présent	64%	50%	64%	65%	NA	NA	50%	Pas de CA ni d'AG organisé durant le semestre
INDTR3	Taux de participation physique des partenaires publics et privés aux CA du GAL - Pourcentage des communes représentées au sein du collège public	100%	100%	100%	100%	NA	NA	100%	Pas de CA ni d'AG organisé durant le semestre
INDTR4	Nombre de CA organisés par le GAL	21	24	22	29	29	26	32	
INDTR5	Nombre d'actions de communication transversales (relatives à la stratégie ou l'ensemble des projets) réalisées par le GAL								Newsletter + 15 ans + PMI Bazar + 20 ans clôture
INDTR6_1	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Bulletin d'information/newsletter								
INDTR6_2	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Site Web								
INDTR6_3	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Magazine								
INDTR6_4	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Comptes FB, Twitter et autres réseaux sociaux								
INDTR6_5	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Capsule vidéo								
INDTR6_6	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Emission live								
INDTR6_7	Outils utilisés pour les actions de communication transversales : - Autre (spécifier) : .....								
INDTR7	Nombre de nouveaux réseaux d'acteurs émergents (éphémères/durables, transversaux/sectoriels) sur le territoire du GAL suite aux actions du GAL								Uniquement 2014-2020 ??? Paysagistes, guides agricoles, guides forestiers, ambassadeurs, groupes de parole CPAS, projets circuits courts (marché, coopérative...) réseaux d'indépendants
INDTR8	Taux de participation moyen des acteurs privés à la gouvernance des projets portés par le GAL (participation aux comités de pilotage et GT des projets, en faisant éventuellement le distingué entre AdB et autres acteurs)								GOAL ! Comment indiquer le chiffre dans une seule case ? % ou nombre ?
INDTR9	Nombre de visites du site internet du GAL sur la période considérée								
INDTR10	Nombre de followers - site internet du GAL sur la période considérée								
INDTR11	Taux d'engagement - site internet du GAL sur la période considérée								
INDTR12	Nombre de thèmes primaires et secondaires couverts par les différents projets du GAL								Agriculture / art, Logement, Énergie, Action sociale, Paysages/AMEN, Mobilité, Tourisme, Économie, Bioéconomie.
INDTR13	Emplois directs créés, liés à la mise en œuvre de la SDL, comptabilisés en ETP	5,2	5,5	5,2	5,2	5,2	5,2	5,5	
INDTR14	Emplois directs créés, liés aux autres projets, comptabilisés en ETP	3,2	3	3,2	4,8	4,8	4,8	3	Autres GAL: 15 paysagistes, producteurs/transformateurs... Difficile à chiffrer en ETP; 4 guides forestiers, 10 guides agricoles + à venir, création emploi mensuelle
INDTR15	Nombre de projets ayant émergé sur le territoire grâce à l'action/avec l'appui du GAL ou en partie portés par le GAL (financement par d'autres sources de financement que LEADER)								Balade de Flore (Floree), coopérative... (l'imagine qu'il ne faut pas comptabiliser l'ensemble des actions prévues dans nos projets ?)

### 3. ANALYSE DES RÉSULTATS (À L'AIDE DES INDICATEURS LEADER)

#### 3.1. BILAN DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS (progression, évolution, adaptation)

##### 3.1.1. Au niveau du fonctionnement et de coordination du GAL (indicateurs de suivi et transversaux, fonctionnement des instances, de l'équipe, des partenariats privilégiés)

Au regard des indicateurs de suivi et transversaux, on peut tirer la conclusion que le GAL Pays des Tiges et Chavées « tourne » bien. Une équipe au top, des projets nourrissants pour le territoire, des partenariats et synergies avec d'autres opérateurs, des organes de décisions (bureau/CA/AG) réactifs et attentifs... Le GAL a su rebondir durant la période COVID et faire preuve d'imagination. On sent la maturité de cette asbl active depuis plus de 20 ans sur le territoire. La coopération renforcée avec le GAL Condroz-Famenne est également à souligner.

La coordination occupe une position centrale au sein du GAL. Elle est indispensable au bon fonctionnement de la structure, de l'équipe et des projets. L'équipe n'a cessé de grandir au cours de la programmation, passant de 4 personnes début 2016 à presque 15 personnes fin 2022. Malheureusement, l'ensemble de l'équipe a dû être licenciée en fin de programmation, le coordinateur y compris.

##### 3.1.2. Au niveau de la mise en œuvre de la stratégie (indicateurs Leader transversaux et projets, tableau des projets, rapport d'auto-évaluation) : les résultats des différents projets ont-ils permis d'atteindre les objectifs de la SDL ?

Comme indiqué dans les différents rapports thématiques, les projets ont permis d'atteindre les objectifs de la SDL, à savoir :

- Valoriser et stimuler l'économie productive locale, « en créant les conditions pour que les revenus présents suscitent la création d'activités et d'emplois sur le territoire. Par-delà la réponse à la demande et aux besoins des populations résidentes ou de passage, il s'agit de développer une offre territoriale renforçant par effet de retour les aménités territoriales, créant ainsi les conditions d'une boucle vertueuse de développement économique local. Cela suppose en particulier de travailler sur l'émergence d'offres locales, à fort ancrage territorial, adossées aux ressources spécifiques présentes sur le territoire, qui fondent son attractivité résidentielle et, dans une perspective économique, son « avantage comparatif »
- Préserver les qualités ou aménités territoriales « qui constituent les facteurs d'attractivité résidentielle et touristique du territoire et alimentent in fine le moteur de captation de revenus qui se fixent sur le territoire » Ceci suppose notamment une action volontariste en termes d'aménagement du territoire et de valorisation des paysages mais aussi de mise en valeur du patrimoine culturel, naturel et identitaire .
- Favoriser plus d'équité sociale au sein de ce territoire soumis à diverses pressions, dont celle sur le

marché du travail et celle sur celui du foncier et de l'immobilier, afin de participer à la gestion du risque de dualisation sociale, conséquence des effets pervers de la périurbanisation.

Concrètement, les projets ont permis de rencontrer les objectifs poursuivis, tant le plan économique, qu'environnemental et social :

- améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire des exploitations agricoles, d'optimiser et de valoriser production des fourrages, développer une filière céréalière, mais aussi de sensibiliser les citoyens aux réalités des exploitations et du monde agricoles ;
- développer la filière bois feuillu, en visant notamment la valorisation locale des petites forêts non exploitées, dans une dynamique originale d'insertion sociale ;
- favoriser, encourager la production de combustible renouvelable à partir des ressources locales en biomasse ligneuse et de répondre à des besoins énergétiques clairement identifiés, notamment au niveau des pouvoirs locaux ;
- créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire, reliée au Réseau RAVeL en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal et reliant 10 villages et 5 communes ;
- poursuivre la professionnalisation et la structuration du secteur touristique en créant d'une part une réelle « destination familles »
- soutenir l'économie locale et plus particulièrement les indépendants du territoire
- contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages au travers d'actions concrètes telles que l'intégration de bâtiments, la restauration de sites naturels remarquables ou encore la mise en place d'un observatoire du paysage pour familles, la formation des pouvoirs locaux au maintien et à la mise en valeur des paysages.
- améliorer la gestion durable des forêts, de préserver la biodiversité caractéristique des forêts du territoire et de sensibiliser les propriétaires à la protection des eaux souterraines et de surface en milieu forestier ;
- initier une réflexion transcommunale sur le logement durable et les économies d'énergie ;
- offrir des solutions pratiques en termes de mobilité douce au quotidien via la création du ViciGAL et ainsi limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire ;
- proposer une alternative durable en matière de combustible fabriqué à partir de déchets verts locaux.
- favoriser la création d'emplois pour des personnes peu qualifiées dans le cadre du projet Filière bois ainsi que dans le projet de centralisation de déchets verts.
- permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, tout en soutenant les acteurs locaux de la construction.
- doter les services sociaux actifs sur le territoire d'une expertise dans l'accompagnement psychologique des personnes soumises à un risque d'exclusion sociale et de problèmes de santé mentale.

## 3.2. IMPACT DU PROJET

### 3.2.1. Sur le territoire et sa population

Les projets du GAL ont un impact réel sur le territoire et sa population. Ils permettent des changements de pratiques (agricoles par exemple), le développement de débouchées (filière de transformation plaquettes), des infrastructures durables (le ViciGAL), la mutualisation de moyens, la structuration de filières (céréales),... Les projets portés par le GAL ont tous des retombées positives pour leurs bénéficiaires et la population en général. Les actions du GAL ont notamment permis de sensibiliser largement les habitants à divers enjeux sociétaux

Le fait d'avoir travaillé durant cette programmation par axes thématiques en ciblant sur certaines actions afin d'éviter des fiches projets « fourre-tout » a vraiment permis de rencontrer plus spécifiquement les attentes des bénéficiaires.

### 3.2.2. Sur la dynamique des acteurs du territoire et la gouvernance : développement de nouveaux partenariats et collaborations, coopération transcommunale, réseau interpersonnel (nouveaux acteurs émergent sur le territoire suite à la mise en œuvre du projet)

Cette programmation a permis le développement de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations. L'extension du territoire de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne aux 3 communes du GAL est un exemple parmi d'autres. La collaboration avec plusieurs partenaires dans le cadre de la plupart des projets a permis de renforcer le pool de compétences : la SRFB, la CAPFP, l'OPA, la Compagnie du Milieu du Monde, ValBiom, Chemins du Rail,... en sont quelques exemples.

De manière générale, les actions du GAL favorisent les liens entre acteurs du territoire. Rassemblés dans le cadre d'actions concrètes communes, les acteurs apprennent à se connaître, identifient plus facilement les pistes de synergies, les économies d'échelle. Les actions du GAL facilitent clairement les collaborations et celles-ci peuvent être de différentes natures :

- Entre communes (élus et administrations)
- Entre professionnels du secteur privé
- Entre associations du territoire
- Entre représentants publics et privés
- ...

Ces nombreuses collaborations permettent régulièrement de garantir une certaine forme de pérennisation des actions mises en œuvre.

La collaboration avec le GAL Condroz-Famenne et plus particulièrement avec les communes de Ciney, Hamois et Havelange est également notable. Petit à petit, une véritable identité territoriale Cœur de Condroz

est apparue. C'est ainsi que les 6 communes ont décidé de déposer une candidature GAL Cœur de Condroz. Elles ont également entrepris les démarches de reconnaissance du territoire comme Parc naturel afin de renforcer ces synergies et les actions de développement durable envisagées dans le cadre de LEADER.

### 3.3. CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET (innovation sociale, organisationnelle, technique)

L'innovation est au cœur des projets. En ce qui concerne la coordination générale, pointons l'organisation des GoAL (Groupe d'orientation actif et local). Les GoAL sont des comités techniques d'insufflateurs d'idées qui accompagnent le/la Chargé.e de mission du GAL durant son travail. L'objectif est d'orienter le CM dans ses choix, en exerçant son esprit critique, en proposant des pistes d'action. Concrètement, les GoAL se sont réunis tous les 6 mois, avant les COMAC avec le SPW pour écouter la présentation du rapport d'activités du CM GAL et suggérer des orientations stratégiques, amener un esprit critique, prendre de la hauteur, faire des liens avec d'autres projets, amener une expertise, conforter l'ancrage local...

Les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne ont également clairement innové en proposant de fusionner les deux structures, au bénéfice des actions et des habitants. En effet, pour bon nombre de projets menés durant la programmation, l'échelle des 2 territoires GAL est apparue très pertinente.

### 3.4. PÉRÉNISATION DU PROJET /DU GAL (emplois direct et indirects créés, création d'outil économique, de structure juridique)

Le focus a été mis sur la création de structures ou réseaux afin de pérenniser au maximum les actions du GAL. La coopérative Cocoricoop, l'asbl Clé Bois, le réseau des Ambas'acteurs via la MT et des Paysaguides pour la gestion du Centre d'Animation des Paysages, la première Association Forestière de Wallonie, Condroz Connect,... en sont quelques exemples. Plusieurs emplois directs et indirects ont ainsi été créés dans le cadre de ces structures (Cocoricoop emploi par exemple 6 personnes) mais également au sein des acteurs impliqués dans les filières créées (la filière céréales Au Cœur du Pain par exemple). De manière générale, on constate que les projets se sont largement appuyés sur les collaborations établies durant les projets avec différents partenaires pour permettre de pérenniser les actions.

## 4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS APPORTÉES au niveau financier, gestion du personnel, de la mise en oeuvre de la SDL, de la communication, autres...

La principale difficulté rencontrée durant cette programmation fut le COVID. Situation inédite, réponse inédite, au cas par cas. Pratiquement aucun membre de l'équipe n'a chômé, tout le monde s'est réinventé. La chargée de mission Action sociale par exemple, en pleine collecte de témoignages chez des personnes âgées, s'est mises à dessiner pour illustrer ces témoignages dans des outils pédagogiques à destination des écoles. La visio a également fait son entrée dans nos vies.

L'autre difficulté majeure a été la gestion de la trésorerie. Malgré une ligne de crédit de 200.000€, une avance



relais supplémentaire de 50.000€ et une avance d'une des communes partenaires de 60.000€, et malgré tous les efforts possibles pour étaler au maximum les dépenses, le GAL s'est retrouvé en grandes difficultés en fin de programmation. Une avance bancaire de 150.000€ supplémentaires a dû être négociée.

Une autre difficulté réside dans les outils de gestions proposés par l'administration. L'utilisation d'une comptabilité analytique et d'un outil de gestion du temps performant (Espace Temps) ont permis un suivi des projets optimal. Les fichiers DC présentaient de nombreux bugs régulièrement signalés mais jamais corrigés, engendrant de grandes difficultés de suivi budgétaire.

En ce qui concerne la communication, une des grandes difficultés identifiées par le CA était le manque de communication. L'engagement d'un infographiste avec 2 autres GAL via un groupement d'employeurs a ainsi apporté une solution à ce problème. Cela a permis de rencontrer les attentes de plusieurs chargé.e.s de missions et garantir une cohérence graphique dans les visuels développés.

De la même manière, l'engagement de 2 chargés de mission en commun avec le GAL Condroz-Famne est à noter comme solution innovante. En ce qui concerne le site internet, pointons la rubrique « outils/publications » à destination d'autres animateurs territoriaux.

L'engagement d'une personne en charge de la gestion administrative et financière a également été bénéfique et permis de solutionner un problème rencontré dans les précédentes programmations. Le suivi administratif et financier a ainsi pu être assuré de manière qualitative tout au long de la programmation et aucun retour négatif majeur de la part des administrations n'est à déplorer.

En 2023, le coordinateur a malheureusement rencontré des difficultés avec une commune (question de « rapports de forces ») et a été off plusieurs semaines.

Une des grandes difficultés reste les fins de contrat et la gestion du préavis de l'ensemble de l'équipe en fin de programmation. Outre l'aspect humain (envoi C4, préavis presté,...), anticiper les dates de clôture de contrat s'avère être un exercice extrêmement complexe dépendant de plusieurs paramètres (décalage ONSS, règles de préavis, pécule de sortie, etc.).

## **5. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES**

- Résumé des acquis essentiels des actions du GAL
- Pistes d'amélioration (fonctionnement du GAL, impact des actions de la SDL sur le territoire)
- Évolution par rapport à la programmation précédente, perspectives pour la programmation à venir

Les acquis et impacts du GAL sur le territoire sont très nombreux. Impossible de les résumer en quelques lignes. Précisons simplement que le GAL permet de mettre en œuvre des projets locaux avec des acteurs locaux pour répondre à des besoins concrets du territoire !

Par rapport à la programmation précédente, pointons le développement d'un grand nombre de projets LEADER et hors LEADER se renforçant l'un l'autre.

Le rapprochement avec le GAL Condroz-Famne en perspective du Parc naturel / GAL Cœur de Condroz a permis de renforcer les synergies et faire des économies d'échelles. Et est de bon augure pour la prochaine programmation.

## 6. BILAN FINANCIER DU PROJET (Adéquation des budgets demandés et justification de leurs utilisations, tableaux commentés)

Comme indiqué au point 2.1.2 (Animation du GAL et mise en œuvre des projets), l'ensemble des budgets ont été consommés. Les budgets demandés étaient parfaitement conformes aux résultats attendus et aux résultats obtenus. Seul le budget coordination a manqué (déficit de plus de 40.000€). Cf. tableau ci-dessous (situation au 30-09-2023).

BILAN FINANCIER																	
BUDGET PRÉVU POS		montants 100%						Région	FEADER	recettes jusqu'au 31/09/2023				part locale	solde (100%)	solde (90%)	
POSTE	montant	BUDGET MOUPEP	Dépenses réelles jusqu'au 31/09/2023	Dépenses réelles introduites jusqu'au 30/09/2023	Dépenses réelles + reconstruites depuis le début du projet	Montants refusés depuis le début du projet	Dépenses subventionnées jusqu'au 31/09/2023	Dépenses subventionnées depuis le début du projet	déduites de la subvention	couvrant la part des 10%	déduites de la subvention	couvrant la part des 10%					
Personnel	300.122,00	307.047,04	309.874,34	0,00	486.878,08	- 3.798,77	205.212,08	432.219,09	222.831,95	187.487,81	0,00	0,00	0,00	0,00	47.048,79	-48.762,08	-41.108,74
Codc total	300.122,00	307.047,04	309.874,34	0,00	486.878,08	- 3.798,77	205.212,08	432.219,09	222.831,95	187.487,81	0,00	0,00	0,00	0,00	47.048,79	-48.762,08	-41.108,74
Fonctionnement	42.017,08	64.198,59	49.488,41	0,00	61.183,83	627,80	39.391,38	60.438,90	31.198,32	23.488,38	0,00	0,00	0,00	0,00	8.891,22	-4.448,32	-4.094,59
Codc Indirects (4%) personnel	42.017,08	64.198,59	49.488,41	0,00	61.183,83	627,80	39.391,38	60.438,90	31.198,32	23.488,38	0,00	0,00	0,00	0,00	8.891,22	-4.448,32	-4.094,59
Prévention	35.000,00	60.000,00	35.879,47	1.381,88	61.246,20	3.752,76	33.580,97	47.307,44	24.371,32	18.338,38	0,00	0,00	0,00	0,00	8.480,90	10.402,86	8.442,92
Publications	3.000,00	1.000,00	907,93	0,00	807,93	0,00	637,93	607,93	311,88	225,12	0,00	0,00	0,00	0,00	80,74	382,42	353,14
Site internet	3.000,00	0,00	381,19	0,00	381,19	82,28	330,89	335,06	146,85	110,42	0,00	0,00	0,00	0,00	133,84	-183,91	-257,27
Autres activités	29.000,00	57.000,00	34.590,34	1.381,88	58.235,47	3.670,47	33.942,94	46.999,45	23.959,65	18.008,84	0,00	0,00	0,00	0,00	8.368,11	10.300,93	8.347,45
Consultance	0,00	8.200,00	606,00	362,82	967,80	302,90	606,00	606,00	319,27	234,74	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00	8.385,00	8.021,50
Etude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mission de consultance	0,00	8.200,00	606,00	362,82	967,80	302,90	606,00	606,00	319,27	234,74	0,00	0,00	0,00	0,00	365,00	8.385,00	8.021,50
Partenaire1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenaire2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenaire3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	8.000,00	4.481,72	0,00	8.481,72	0,00	4.481,72	4.481,72	2.348,87	1.772,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1.326,94	419,18	377,28
Activités	0,00	2.000,00	1.918,44	0,00	1.918,44	0,00	1.448,84	1.448,84	750,12	525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	644,84	333,26	-68,05
Activités - Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	2.000,00	1.918,44	0,00	1.918,44	0,00	1.448,84	1.448,84	750,12	525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	644,84	333,26	-68,05
2. Dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement 3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement 4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	377.139,08	611.693,63	370.116,94	2.183,78	656.241,20	9.201,52	362.138,27	546.139,25	286.169,45	211.255,91	0,00	0,00	0,00	0,00	82.818,88	-34.053,08	-31.850,99

## 7. ACTIONS DE COMMUNICATION MENEES DANS LE CADRE DU PROJET (relevé des actions et présentation de quelques extraits représentatifs, publication du bilan de fin de programmation).

Un tableau complet présentant l'ensemble des actions de communication est en annexe de ce rapport. Ce dernier contient :

- 210 articles
- 147 publications et articles dans les bulletins communaux
- 14 reportages
- 4 articles pour le PWDR